

LIVRAISON DES OUVRAGES OLYMPIQUES 2024 : LA PLACE DE LA CONSTRUCTION AU SEIN DES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES DE MARCHÉS



La place de la Construction

A la mi février 2022, plus 1,26 milliards d'euros de marchés ont été attribués dans le cadre de la livraison des ouvrages olympiques et paralympiques 2024, tous types de prestations et d'entreprises confondus.

En montant, 872 610 237 euros de marchés ont été attribués à des entreprises de la Construction (55% au Bâtiment, 12% aux Travaux Publics et 1% aux autres entreprises de la Promotion immobilière & de l'Industrie des matériaux de construction). En revanche, en nombre d'entreprises, le constat est différent : les entreprises de la Construction ne représentent que 21% des entreprises attributaires des marchés (13% d'entreprises du Bâtiment, 7% d'entreprises de Travaux Publics et 1% d'entreprises de la Promotion immobilière & de l'Industrie des matériaux de construction).

Cela signifie que seul un cinquième des entreprises attributaires des marchés font partie du domaine de la Construction, mais que les entreprises de la Construction bénéficient de plus de trois quarts des montants alloués dans le cadre des marchés des ouvrages olympiques et paralympiques 2024.

La tendance est la même s'agissant des types de prestation réalisée : les prestations de travaux représente près de deux tiers (63%) des montants de marchés attribués mais seulement à peine plus d'un tiers (36%) du nombre de marchés attribués.

1 265 303 911 €

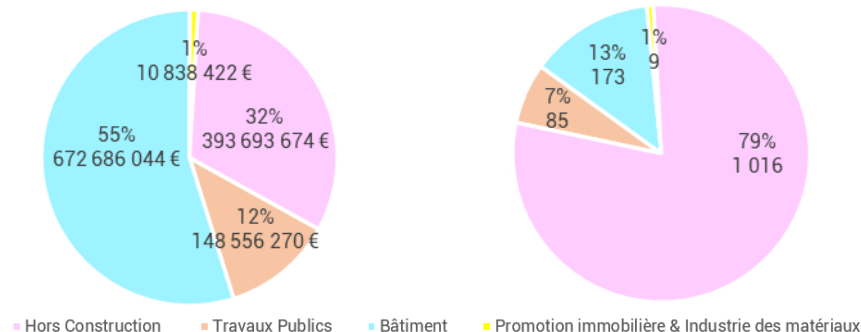
Montants de marchés attribués aux entreprises tous secteurs confondus dans le cadre de la livraison des ouvrages olympiques 2024, en euros

1 297

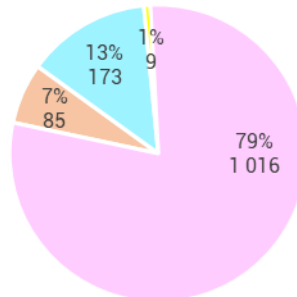
Nombre d'entreprises attributaires des marchés des ouvrages olympiques 2024, tous secteurs confondus

➤ Par activité principale de l'entreprise

Montants de marchés attribués

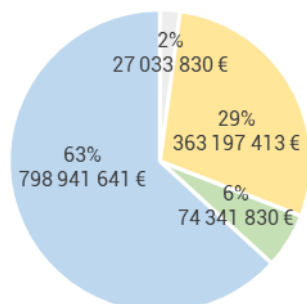


Nombre d'entreprises attributaires

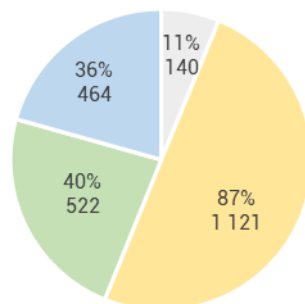


➤ Par prestation réalisée

Montants de marchés attribués



Nombre de marchés attribués



Précisions méthodologiques

Données :

- Données sur les marchés attribués : données de la SOLIDEO sur les marchés attribués dans le cadre des JOP 20214, au 10/02/2021
- Données sur les entreprises : données INSEE – Répertoire SIREN des entreprises

Méthode :

- Secteur de l'entreprise : défini à l'aune des codes APE des entreprises
- Taille de l'entreprise : définie via les données INSEE ou les via les données fournies par la SOLIDEO en l'absence de données INSEE
- Localisation des entreprises : défini par la localisation de l'établissement via les données INSEE

▲ Attention : donnés au 10/02/2022
Les données présentées représentent les montants de marchés attribués à date. A cette date, tous les marchés n'ont pas été attribués et/ou sous-traités



La place du Bâtiment

Parmi les montants attribués aux entreprises du Bâtiment, plus de 80% reviennent aux entreprises de gros œuvre (contre 20% pour le second œuvre). Ces montants reviennent en priorité aux entreprises titulaires des marchés (83%), les sous-traitants et les co-traitants bénéficiant de respectivement de 11% et 6% de ces montants. En ce qui concerne l'attribution des marchés aux entreprises franciliennes, seuls 14% des montants de marchés sont attribués à des TPE/PME, contre 47% pour les ETI et 26% pour les grandes entreprises, le reste étant attribué à des entreprises hors Île-de-France (13%).

Sur les montants de marchés attribués aux TPE-PME franciliennes du Bâtiment (14%), 9% reviennent à des entreprises titulaires de marchés, contre 3% aux entreprises sous-traitantes et 2% aux entreprises co-traitantes. Les montants de marchés attribués aux TPE-PME franciliennes du Bâtiment reviennent en majorité aux entreprises du Val-de-Marne (8% sur 14%).

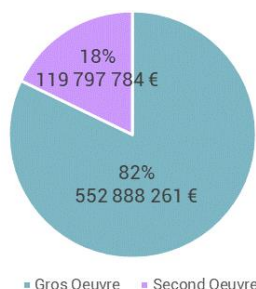
672 686 044 €

Montants de marchés attribués aux entreprises du Bâtiment dans le cadre de la livraison des ouvrages olympiques 2024, en euros

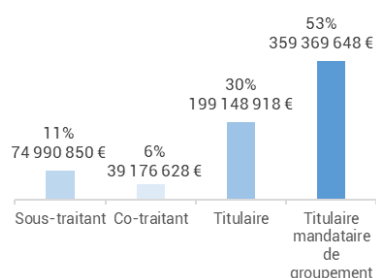
173

Nombre d'entreprises du Bâtiment attributaires des marchés des ouvrages olympiques 2024

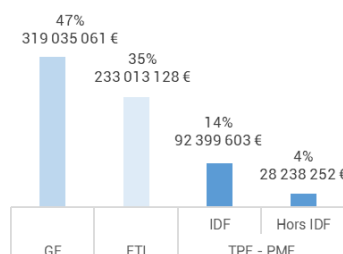
Montants de marchés attribués par sous-secteur du Bâtiment



Montants de marchés attribués par statut de l'entreprise attributaire



Montants de marchés attribués par taille de l'entreprise attributaire



Montants de marchés attribués par statut et localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Île-de-France	Hors IDF	Total
Sous-traitant	8%	3%	11%
Co-traitant	6%	0%	6%
Titulaire	29%	1%	30%
Titulaire mandataire de groupement	45%	8%	53%
Total	87%	13%	100%

Montants de marchés attribués par taille et localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Île-de-France	Hors IDF	Total
GE	47%	0%	47%
ETI	26%	9%	35%
TPE - PME	14%	4%	18%
Total	87%	13%	100%

Montants de marchés attribués par taille, statut et localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Hors IDF	Île-de-France				Total
		Sous-traitant	Co-traitant	Titulaire	Titulaire mandataire de groupement	
GE	0%	3%	3%	8%	33%	47%
ETI	9%	2%	0%	11%	12%	35%
TPE - PME	4%	3%	2%	9%	0%	18%
Total	13%	8%	6%	29%	45%	100%

⚠ Attention : données au 10/02/2022
Les données présentées représentent les montants de marchés attribués à date. A cette date, tous les marchés n'ont pas été attribués et/ou sous-traités.

Montants de marchés attribués par taille et département de localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Hors IDF	Île-de-France								Total
		75	77	78	91	92	93	94	95	
GE	0%	0%	0%	38%	0%	7%	0%	2%	1%	47%
ETI	9%	0%	9%	10%	0%	0%	3%	3%	0%	35%
TPE - PME	4%	1%	2%	0%	1%	0%	1%	8%	1%	18%
Total	13%	1%	12%	48%	2%	7%	4%	13%	2%	100%



La place des Travaux Publics

Les montants de marchés attribués aux entreprises de Travaux Publics dans le cadre de la livraison des ouvrages olympiques 2024 reviennent en majorité aux entreprises titulaires des marchés (49%) ou aux entreprises co-traitantes (33%), les sous-traitants bénéficiant seulement de 18% de ces montants. En ce qui concerne l'attribution des marchés aux entreprises franciliennes, seuls 15% des montants de marchés sont attribués à des TPE/PME, contre 65% pour les ETI et 3% pour les grandes entreprises, le reste étant attribué à des entreprises hors Île-de-France (17%).

Sur les montants de marchés attribués aux TPE-PME franciliennes (15%), 11% reviennent à des entreprises sous-traitantes et 3% à des entreprises co-traitantes. Aussi, aucune des TPE-PME franciliennes de Travaux Publics n'est directement titulaire de marchés des JOP 2024. Les montants de marchés attribués aux TPE-PME franciliennes reviennent en majorité aux entreprises de la Seine-Saint-Denis (8% sur 15%).

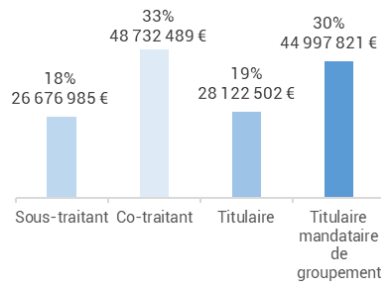
148 556 270 €

Montants de marchés attribués aux entreprises des Travaux Publics dans le cadre de la livraison des ouvrages olympiques 2024, en euros

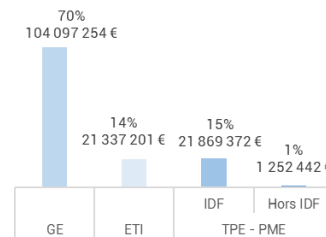
85

Nombre d'entreprises des Travaux Publics attributaires des marchés des ouvrages olympiques 2024

Montants de marchés attribués par statut de l'entreprise attributaire



Montants de marchés attribués par taille de l'entreprise attributaire



Montants de marchés attribués par statut et localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Île-de-France	Hors IDF	Total
Sous-traitant	16%	2%	18%
Co-traitant	28%	5%	33%
Titulaire	18%	1%	19%
Titulaire mandataire de groupement	22%	8%	30%
Total	83%	17%	100%

Montants de marchés attribués par taille et localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Île-de-France	Hors IDF	Total
GE	65%	5%	70%
ETI	3%	11%	14%
TPE - PME	15%	1%	16%
Total	83%	17%	100%

Montants de marchés attribués par taille, statut et localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Hors IDF	Île-de-France				Total
		Sous-traitant	Co-traitant	Titulaire	Titulaire mandataire de groupement	
GE	5%	4%	25%	16%	21%	70%
ETI	11%	0%	0%	2%	1%	14%
TPE - PME	1%	11%	3%	0%	0%	16%
Total	17%	16%	28%	18%	22%	100%

⚠ Attention : donnés au 10/02/2022
Les données présentées représentent les montants de marchés attribués à date. A cette date, tous les marchés n'ont pas été attribués et/ou sous-traités.

Montants de marchés attribués par taille et département de localisation de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Hors IDF	Île-de-France								Total
		75	77	78	91	92	93	94	95	
GE	5%	0%	18%	4%	2%	27%	1%	9%	3%	70%
ETI	11%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	1%	0%	14%
TPE - PME	1%	2%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	3%	16%
Total	17%	2%	18%	5%	3%	27%	11%	10%	7%	100%



Focus : les TPE-PME filiales de grand groupe

Parmi les TPE-PME franciliennes du Bâtiment et des Travaux Publics attributaires des marchés des Jeux Olympique et Paralympique 2024, il est possible de distinguer les TPE-PME dites « classiques » de celles étant des filiales de grand groupe. Aussi, s'agissant des entreprises de Bâtiment, seuls 9% sur les 14% des montants de marchés attribués aux TPE-PME franciliennes reviennent à des TPE-PME indépendantes (classiques), contre 5% (sur 14%) revenant à des TPE-PME filiales de grand groupes.

Ce phénomène semble épargner le secteur des Travaux Publics dont aucune des TPE-PME attributaires des marchés des Jeux Olympiques et Paralympique 2024 n'est une filiale de grand groupe.



Bâtiment

Montants de marchés attribués par taille, localisation et spécificité de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Hors IDF	Île-de-France	Total	
GE	0%	47%	47%	
ETI	9%	26%	35%	
TPE - PME	classiques	4%	9%	13%
	filiales de grand groupe	0%	5%	5%
Total	13%	87%	100%	



Travaux Publics

Montants de marchés attribués par taille, localisation et spécificité de l'entreprise attributaire

Taille d'entreprise	Hors IDF	Île-de-France	Total	
GE	5%	65%	70%	
ETI	11%	3%	14%	
TPE - PME	classiques	1%	15%	16%
	filiales de grand groupe	0%	0%	0%
Total	17%	83%	100%	



Attention : donnés au 10/02/2022

Les données présentées représentent les montants de marchés attribués à date. A cette date, tous les marchés n'ont pas été attribués et/ou sous-traités.